

ORDRE DU JOUR

De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire :

- Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2014.
- Affectation du résultat, fixation du dividende.
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées. Approbation de ces conventions ;
- Avis consultatif sur les éléments de rémunération de M. Dominique Marcel, Président-Directeur général.
- Avis consultatif sur les éléments de rémunération de Mme. Agnès Pannier-Runacher, Directrice générale déléguée.
- Modification de la Charte de gouvernement d'entreprise.
- Autorisation à donner au Conseil d'administration aux fins de rachat par la Société de ses propres actions.

De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire :

- Extension de l'objet social. Modification de l'article 2 des statuts de la Société.
- Renouvellement échelonné des mandats des administrateurs. Modification de l'article 9 des statuts.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales consécutives à l'Assemblée générale extraordinaire.

De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire :

- Renouvellement du mandat d'administrateur de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes.
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Rachel Picard.
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Noëlle Lenoir.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales consécutives à l'Assemblée générale ordinaire.